



LE BULLETIN CATHOLIQUE

DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Abonnement : ordinaire : 8 F.; — de soutien : 10 F.
au Secrétariat de l'Evêché de Montauban

— C. C. P. Toulouse 467.30 —

Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T.-et-G.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

LETTRE DE ROME.

Dimanche 11 Octobre 1964.

Aujourd'hui 11 octobre, fête de la Maternité de la Sainte Vierge, est le deuxième anniversaire de l'ouverture du Concile : 11 Octobre 1962. Demain matin, en arrivant à Saint-Pierre, j'irai dans les Cryptes prier près de la tombe de Jean XXIII à qui l'Esprit-Saint a donné le courage de convoquer le Concile et de proclamer l'aggiornamento.

Aucun monument n'évoque encore sa mémoire. Le Concile suffit. Comment le représentera-t-on ?

J'ai découvert ces jours-ci celui qui a été élevé récemment à Pie XII. Sur un fond de marbres noir et rouge, veinés de blanc, le Pape dresse, dans le bronze, sa haute taille, drapé d'une chape longue et majestueuse et coiffé d'une haute mitre. L'ensemble est un peu théâtral et décevant. A qui le regarde un peu longuement, il exprime cependant l'âme vibrante et inquiète du Pontife.

ŒCUMÉNISME.

Les travaux de cette semaine concernent deux points que Jean XXIII avait spécialement prévus pour le Concile : *l'Œcuménisme* et *l'Apostolat des laïcs*. Ils doivent aussi intéresser particulièrement le diocèse et vous suivez sans doute avec plus d'attention les articles de journaux. Nous avons près de nous des communautés protestantes. L'apostolat des laïcs, si nécessaire, n'est pas encore pleinement enraciné dans tout le diocèse.

A une très grande majorité, les Pères ont voté en totalité les principes catholiques de l'œcuménisme. Il faudra les étudier ; ils nous dictent notre attitude à l'égard « des églises et communautés ecclésiales séparées du Siège apostolique romain ». Il faudra les vivre.

Pour limiter notre regard à ceux qui nous touchent de près, obéissant à la suggestion de Paul VI, mettre en évidence avant tout ce que nous avons de commun avec nos frères protestants. C'est le fondement du dialogue :

La confession du Christ, Seigneur et unique médiateur, la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, la vénération de l'Écriture Sainte, parole révélée de Dieu, la communauté du même baptême et la célébration de la Sainte Cène qui n'est pas la pleine réalité de l'Eucharistie, par défaut du sacrement de l'Ordre, mais est célébrée cependant en mémoire de la Passion et de la Résurrection, comme signe de la vie avec le Christ dans l'attente de son retour.

Puis, avec non moins de lucidité, nous préciserons ce qui nous divise. Il nuirait à la foi et au véritable œcuménisme de le méconnaître.

Des efforts de rencontres et de connaissance mutuelle existent dans le diocèse ; nous les poursuivrons et les étendrons. Nous saisirons toutes les occasions de réaliser une coopération fraternelle dans les entreprises charitables, sociales ou civiques.

Surtout, nous prierons davantage l'Esprit-Saint, principe de toute communion, pour qu'Il dispose les cœurs de tous les chrétiens à l'humilité, au pardon et à l'amour et pour qu'Il éclaire leurs intelligences, les conduisant à la découverte et à l'acceptation de la vérité divine tout entière.

L'APOSTOLAT DES LAÏCS.

Le Schéma sur l'Apostolat des Laïcs a été mis en discussion le mercredi 7 octobre. Déjà accepté comme base d'échange à la fin de la dernière Session, ce Schéma a été repris par la Commission et profondément modifié en fonction de nombreuses observations. C'est le quatrième texte établi par la Commission qui est soumis au Concile.

Au cours de l'année écoulée, la pensée des Pères s'est affirmée et nul n'ose plus mettre en doute la responsabilité des Laïcs ni l'action du Saint-Esprit dans tous les membres du Corps Mystique. Au contraire, la mis-

sion du Laïc est affirmée comme une participation au sacerdoce universel, fruit de son baptême. De grands accroissements de la foi sont promis à l'Eglise si les chrétiens savent aborder nettement le dialogue avec tous les hommes.

L'application de cette doctrine générale donne lieu cependant à une grande diversité. La géographie de l'apostolat des Laïcs fort curieuse. Plutôt que d'une théologie, elle paraît tirer sa variété du tempérament et de la plus ou moins grande expérience des hommes ou des races. Ainsi nous nous rendons compte de la sécurité doctrinale qu'apportent à l'Action Catholique de France plus de trente années de réflexion et d'expériences sous la direction de l'Episcopat, en conformité aux directives pontificales.

Aussi, la plupart des interventions des Pères soulignent le défaut de théologie de ce Schéma et la nécessité d'affirmer les principes doctrinaux de l'apostolat du Laïc.

NÉCESSITÉ DU TEMPS.

Nous ne devons pas être surpris de cette difficulté. C'est la première fois qu'un Concile traite expressément de ce sujet. La théologie du laïc est incluse dans le Schéma de l'Eglise est trop récente pour que tous ses fruits soient mûrs. Cette maturation doit se poursuivre dans la réflexion et plus encore dans la vie de l'Eglise.

Cette nécessité d'une maturation de la doctrine qui ne peut se produire sans le temps et qui requiert des échanges nombreux dans le travail des théologiens, crée bien des difficultés à la déclaration sur la liberté religieuse et au Schéma sur l'Eglise dans le monde, Schéma 13. En dépit d'un travail plusieurs fois repris, il semble bien qu'une rédaction satisfaisante des textes, notamment du Schéma 13, n'ait pas été encore réalisée. La discussion en Congrégation Générale devra être prolongée suffisamment pour que le Concile s'exprime librement. Puis une reprise en Commission Conciliaire sera nécessaire avant la présentation d'un nouveau texte. Tout ce travail peut-il être mené à bien avant la fin de la Session ? Dès lors, qu'advient-il ? Verrons-nous une quatrième Session ? A beaucoup elle semble désormais indispensable. Mais si l'on voulait terminer le Concile avec la présente Session... Voilà l'objet de beaucoup de conversations et, semble-t-il, de vœux bien différents.

TEMPS ORAGEUX.

Après la moiteur de septembre, octobre nous donne des orages fréquents. L'atmosphère s'alourdit, le ciel se couvre, le tonnerre gronde, et c'est la pluie soudaine et abondante.

Le Concile a connu aussi ses orages : au mois d'octobre 1962, avec le Schéma des deux sources de la Révélation ; en octobre 1963, avec la collégialité de l'Episcopat. Chaque fois ils ont amené une détente bienfaisante. Quelque orage se prépare-t-il pour ce mois d'octobre 1964. Certains le pensent à quelques indices. Il est vrai que l'atmosphère s'alourdit.

Le moment est certainement venu de prier davantage, de nous rappeler que le Corps Mystique tout entier est engagé dans le renouvellement de l'Eglise et que chacun, sans excepter le plus faible, a une mission irremplaçable. Tous les membres l'assument dans la prière et le renouvellement de leur vie, quelques-uns seulement dans l'étude et la décision en Assemblée Conciliaire.

Si la vigilance de l'Esprit-Saint garde le Concile de l'erreur, elle ne lui assure pas les fruits les meilleurs sans la participation de toute l'Eglise. Prions.